

Eau & Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Mobilité

Développement économique

Loisirs

Gestion des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement

LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Juillet 2021

ACTUALITÉS

- Découvrez le nouveau réseau de transport en commun Azalys ! **3**
- Azalys vous emmène au domaine de Chaumont-sur-Loire ! **5**
- Avec la rentrée scolaire, adoptez les « Carapattes » ! **5**
- PLUi-HD : informez-vous ! **6**
- Vous souhaitez consommer local ? **7**
- Aide économique pour les commerces et les TPE **8**
- Appel à candidature/Dictée historique : venez vous confronter aux subtilités de la langue française ! **8**
- Osez une rentrée artistique ! **9**
 - *École d'art de Blois/Agglopolys*
 - *11 écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée*
 - *Du théâtre : à vous de jouer !*
 - *Une offre multiple dans les bibliothèques d'Agglopolys !*
- L'actualité du Plan Climat d'Agglopolys **11**
- Nager ou patauger, en extérieur comme en intérieur **12**
- Le Jeu de Paume : demandez le programme de la rentrée 2021 ! **13**

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN AZALYS !

AZALYS
LES MOBILITÉS D'AGGLOPOLYS

A compter du 1^{er} septembre 2021, beaucoup de nouveautés : la réorganisation du transport à la demande Résago offrant plus de possibilités de déplacements, une desserte renforcée des principaux équipements (Agl'eau, Le Jeu de Paume) et des quartiers et communes en expansion (Vineuil, Villebarou, Bas-Rivière à Blois), plus de zones d'activités desservies et plus d'horaires pour la Ligne G spéciale actifs, un circuit supplémentaire de navette de centre-ville à Blois... Le tout, sans augmentation tarifaire ! Pour découvrir cette nouvelle offre de transport, l'ensemble du réseau est exceptionnellement gratuit les 4 et 5 septembre. L'occasion de le tester !

Une offre renforcée pour les actifs

► La ligne G : plus de 1 800 entreprises desservies sur la ligne

- La ligne G dessert les PA Gailletrous, Polyclinique, Arches, Joseph Philippe, la zone industrielle Nord, le centre-ville, le Parc Expo, la Patte d'Oie et la ZI de Vineuil.

Les nouveautés :

- Plus de zones desservies en fixe ou en Flexo
- 11 allers-retours par jour en heures de pointe au lieu de 7
- Du transport à la demande dynamique avec réservation jusqu'à 15 minutes en heures creuses



La création d'une ligne H

La nouvelle ligne H, reliera toutes les 45 minutes les quartiers d'habitation Ouest, Nord, Est de Blois aux principales zones d'activités sans passer par le centre-ville. Un gain de temps pour les habitants de ces quartiers qui vont travailler dans les zones d'emploi du nord et de l'est... mais aussi faire leurs courses dans les zones commerciales !

Titres et tarifs

- Les tarifs Azalys sont adaptés à l'âge et aux revenus (jusqu'à 90 % de réduction sur le plein tarif).
- Les abonnements sont éligibles à la Prime Transport donnant droit à 50 % de prise en charge par l'employeur.
- L'abonnement scolaire est gratuit (frais de dossier à 20 €) et peut être complété par un abonnement illimité.

Résago

Ce service de transport à la demande est destiné à toutes les communes rurales. Pour Blois, La Chaussée Saint-Victor, Saint-Gervais-La-Forêt, Villebarou et Vineuil, il est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500m réels d'un arrêt d'une ligne principale.

Sur réservation préalable, il vous prend en charge devant votre domicile, sur le domaine public, et vous dépose à un ensemble de points d'arrêts :

- Denis Papin, Gare de Blois, Hôpital (Blois)
- Polyclinique (La Chaussée Saint-Victor)
- Blois 2 (pour les communes du Nord uniquement)
- Agl'eau et Renaissance (pour les communes du Sud uniquement)
- Le ou les pôle(s) relais de la zone de rattachement (quelques exemples : place d'Herbault, bourgs de Cellettes, Chaumont-sur-Loire ou Les Montils, Mairies de Chailles, de Cour-Cheverny ou de La Chapelle-Vendômoise).

Les nouveautés Résago :

- Découpage du territoire en 4 zones permettant des liaisons avec le centre-ville de Blois, mais aussi avec le pôle relais de la zone de rattachement
- Correspondance possible et gratuite avec le reste du réseau Azalys.

Horaires, tarifs et informations complémentaires sur azalys.agglopolys.fr



Handigo

Ce service de transport à la demande est réservé aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion mention invalidité ou de la carte d'invalidité avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%.

Sur réservation préalable, Handigo vous transporte de porte à porte avec des véhicules adaptés de 7h à 19h du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche

Les nouveautés Handigo :

- Accès de plein droit, sans commission d'accès, sur présentation de la CMI invalidité et du questionnaire mobilité rempli
- Pas de frais de dossier

Besoin d'être accompagné pour votre premier trajet sur le réseau Azalys ?

Inscrivez-vous par téléphone ou Internet au service gratuit « Azalys me guide » pour être accompagné de bout en bout de votre déplacement par un agent Azalys.

Le réseau Azalys se met au vert



En septembre, tous les bus arboreront cette nouvelle identité visuelle. La nouvelle livrée se fera en jaune pour les véhicules thermiques et en vert pour les véhicules électriques.

Dès la rentrée de septembre, 6 bus Azalys « 100 % électrique » sillonneront d'est en ouest la ville de Blois, sur l'itinéraire de la ligne B (Sauvageau à Blois/Hôpital à La Chaussée Saint-Victor), la plus fréquentée du réseau. Ils auront fière allure et témoigneront de l'ambition de ce réseau renouvelé en termes de transition énergétique, d'offre et de services. Wifi et écran connecté seront même à bord ! Ces autobus à batteries performantes et durables disposent de l'autonomie nécessaire pour être exploités une journée complète, soit plus de 200 km. Ils répondent aux défis de la mobilité de demain : ils permettent des progrès environnementaux majeurs en réduisant à zéro les émissions polluantes et sonores, tout en améliorant le confort de la vie quotidienne des conducteurs, des voyageurs et des riverains.

À noter également, la mise en place d'une seconde navette de centre-ville à Blois, elle aussi électrique !

La navette de centre-ville à Blois

La navette de centre-ville gratuite et électrique relie le Parc Expo et Blois Vienne à la Gare de Blois-Chambord par le quai Saint-Jean et le centre administratif toutes les 20 minutes.

Nouveauté :

- Un nouveau circuit relie également la Gare de Blois-Chambord, le centre-ville et le quai du Foix toutes les 20 minutes

Découvrez les autres nouveautés sur azalys.agglopolys.fr :

- Renfort du service du **service du soir** au départ du centre-ville de Blois et de Cap Ciné (départs tous les soirs de Cap Ciné, départs supplémentaires depuis le centre-ville à 23h40 et 00h40 les vendredis et samedis soir),
- Desserte du **dimanche** élargie à La Chaussée St-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil (lignes A, B, C et D le dimanche avec un itinéraire adapté, toutes les heures),
- Une ligne I en expérimentation depuis le quartier des **Grouëts** à Blois (du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires),
- Des **lignes secondaires à vocation scolaire** revues pour une meilleure lisibilité. Commencant par la lettre « S », ces lignes circulent du lundi au vendredi en période scolaire et sont ouvertes à tous.

Horaires en temps réel

- 22 bornes d'informations voyageurs équiperont les arrêts principaux du réseau.
- Une application mobile Azalys mixant fonctionnalités transport (recherche d'itinéraires, horaires en temps réel) et informations locales, culturelles et touristiques verra le jour en novembre.

CONTACTS

09 693 693 41 (prix d'un appel local)

Du lundi au samedi de 7h à 20h.

Il est doté de la plateforme Rogervoice, permettant aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer en langage des signes avec un téléconseiller.

AZALYS.AGGLOPOLYS.FR

- Calculer son itinéraire > jvmailin
- Une réclamation / suggestion > formulaire de contact
- Un objet perdu > iLost
- Acheter en ligne > e-boutique

AGENCE AZALYS

3 rue du commerce à Blois

Horaires d'ouverture septembre à juin :

Lundi au vendredi : 8h30 -18h30

Samedi : 9h30 -12h30 et 13h30 -17h

Horaires d'ouverture juillet et août :

Lundi au vendredi : 8h30 -18h

Samedi : 9h30 -12h30

BUS INFO

Un « bus info », votre agence mobile de proximité, sillonnera les routes d'Agglopolys, pour aller à votre rencontre.

Retrouvez-le lors de permanences sur les marchés (la dernière semaine de chaque mois) à Herbault le lundi, Coty (Blois) le mercredi, Onzain le vendredi et Les Montils le samedi.

Le bus info sera également ponctuellement présent lors d'événements ou de manifestations.



AZALYS VOUS EMMÈNE AU DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE !

Jusqu'au 1^{er} novembre 2021, une navette Azalys vous emmène au Domaine de Chaumont-sur-Loire depuis Onzain.

La navette est en correspondance en gare d'Onzain avec les trains en provenance d'Orléans et Paris. Elle circule :

- tous les jours en juillet et août
- tous les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'à octobre (incluant le lundi 1^{er} novembre)

Pour connaître les horaires : azalys.agglopolys.fr

Où prendre la navette ?

- à Onzain gare : en sortant de la gare SNCF, dirigez-vous sur la droite
- à Chaumont-sur-Loire : entrée sud du Château, à 200 mètres sur la gauche en sortant du Domaine.



© Loisirs Loire Valley

A savoir !

Sur présentation de votre titre de transport, vous bénéficiez d'une réduction de 3,80 € sur l'entrée plein tarif au Domaine !

Tarifs

► Train + navette

Tarification variable en fonction de l'origine du voyage à destination du Domaine de Chaumont. Exemple : Blois-Chaumont : 4€

Achetez votre billet combiné train et navette :

- sur oui.sncf (mettre «Domaine de Chaumont-sur-Loire» en destination)
- sur remi-centrevaldeloire.fr
- au guichet SNCF

► Onzain <> Chaumont en car

L'ensemble des titres de transport Azalys est accepté à bord de la navette :

- PASS 1h : 1,25 €
- PASS 2x1h : 2,30 €
- PASS 24h : 3,20 € (Coût du support : 0,15 €)
- Votre abonnement Azalys

Tickets en vente :

- auprès des conducteurs
- dans les points de vente Azalys
- à l'agence Azalys

AVEC LA RENTRÉE SCOLAIRE, ADOPTEZ LES « CARAPATTES » !

Système de ramassage scolaire à pied encadré par des adultes volontaires, le « car à pattes » fonctionne comme une ligne de bus classique avec des lignes, des arrêts, un terminus (l'école)... mais pas de moteur ! Alors, prêts pour la rentrée 2021 ?



L'idée est simple : des écoliers marchent ensemble, accompagnés de parents bénévoles, pour se rendre à l'école le matin. Les Carapattes empruntent des itinéraires et des arrêts bien définis, conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, ils respectent aussi des horaires de passage fixes.

temps d'activité physique recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale.

Si les écoliers se rendent à l'école à pied, les abords des établissements sont désengorgés et plus sûrs.

Enfin, initier un projet d'écomobilité scolaire, c'est aussi l'occasion pour les enseignants de faire réfléchir les élèves sur les problématiques du développement durable.

De nouvelles lignes peuvent se créer !

Aujourd'hui, plusieurs lignes Carapattes fonctionnent sur le territoire. Si vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours existant ou si vous désirez créer un nouveau parcours, contactez la direction des mobilités d'Agglopolys (tél. 02 54 56 49 95) qui vous accompagnera dans cette démarche.

PLUi-HD : INFORMEZ-VOUS !

Du 29 juin au 5 juillet 2021, se sont tenues 5 réunions publiques à Veuzain-sur-Loire, Herbault, Chailles, Blois et Saint-Bohaire afin de partager les grands principes règlementaires du futur document d'urbanisme. Ces réunions ont été filmées, vous pouvez les visionner sur le site internet agglopolys.fr.



Le PLUi-HD regroupera en 2022 le zonage et les règles d'urbanisme pour l'ensemble de l'agglomération, ainsi que les choix en matière de déplacements et d'habitat.

Le zonage du PLUi-HD se définit en 5 types de zones :

- les zones urbaines à vocation principale d'habitat
- les zones urbaines spécialisées dédiées aux activités économiques
- les zones agricoles
- les zones naturelles (espaces boisés, espaces de biodiversité, prairies...)
- les secteurs de projet dites zones à urbaniser.

Des prescriptions identifient sur le plan de zonage des éléments naturels et le bâti à préserver pour lesquels des règles spécifiques vont s'appliquer afin notamment d'éviter leur démolition/destruction : arbres et bâtiments remarquables, boisements, murs en pierre, puits...

Le règlement des zones habitées est illustré de « modèles » afin de donner des règles plus claires sur la façon dont une construction pourra s'implanter sur un foncier. Cela offre différentes possibilités (façade sur rue, jardinnet à l'avant, pignon sur rue...), chacun pourra choisir son modèle pour son projet en respectant les règles.

Un objectif de logements à produire par commune a été défini. Comment et pourquoi ?

Le PLUi est basé sur la dynamique démographique constatée et un objectif d'accueil, réparti selon le

niveau d'équipement des communes. Les communes les plus équipées ont les objectifs les plus importants pour limiter les déplacements en voiture et rapprocher les logements des équipements. Au regard du nombre de constructions attendu, ce chiffre sert à évaluer si il faut ouvrir ou non de nouvelles zones à urbaniser. Il est un ordre de grandeur et n'est donc pas à respecter strictement, c'est un guide pour l'élaboration du document.

Les terrains qui ne seront plus constructibles risquent de se transformer en friches. Que faire de ces terrains ?

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir ses terrains, les Maires ont le pouvoir de faire appliquer cette règle et de la rappeler aux propriétaires. Les terrains classés en zone Agricole ou Naturelle peuvent cependant faire l'objet d'espaces paysagers, de prairies, être cultivés...

Quand les documents seront-ils disponibles ? Comment pourrions-nous réagir ?

Les documents ne sont pour l'instant pas encore publics. Ils ne sont pas consultables tant qu'ils n'ont pas été soumis au Conseil Communautaire à l'automne 2021. S'en suivra une enquête publique organisée pour que chacun puisse s'exprimer, début 2022. Pendant cette enquête, vous pourrez faire part de vos sollicitations auprès d'un commissaire enquêteur qui analysera l'ensemble des demandes et établira un rapport. La version finale du dossier sera approuvée à l'été 2022.

Concertation

Les registres de concertation présents dans chaque Mairie seront clôturés le 10 septembre afin de permettre l'analyse de toutes les demandes avant l'arrêt du projet. De même pour l'analyse des courriers qui sont adressés au Président d'Agglopolys. Des réponses seront apportées à ces requêtes dans le bilan de la concertation qui sera joint à la délibération d'arrêt du projet.

VOUS SOUHAITEZ CONSOMMER LOCAL ?

Vous recherchez des fruits et légumes, du fromage, de la viande ou encore du miel fabriqués près de chez vous ? Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts. Elle a mis en place différents outils pour vous permettre de trouver facilement des produits locaux.

La carte papier des producteurs locaux

En un clin d'œil, vous pouvez repérer sur cette carte les 35 producteurs locaux d'Agglopolys en vente directe, à proximité de votre domicile. Les produits de l'exploitation (viande, fruits et légumes, épicerie, produits laitiers...), les lieux de vente (sur place, sur les marchés, via des AMAP...) y sont notamment listés.

endirectdenosfermes.fr

Agglopolys s'est associée avec Beauce Val de Loire et Grand Chambord pour créer le site endirectdenosfermes.fr. Avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et de l'Observatoire de l'économie et des territoires, les trois collectivités ont développé un outil numérique regroupant, sur une carte interactive, l'ensemble des producteurs en vente directe sur les trois territoires.

Alors, si vous êtes amateurs de produits authentiques, n'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 139 producteurs recensés pour déguster des produits frais, de saison et d'une grande variété !

La signalétique sur les marchés

Les agriculteurs (issus de la région Centre-Val de Loire) présents régulièrement sur l'un des marchés d'Agglopolys et qui proposent à la vente au moins 70 % de produits issus de leur propre exploitation sont facilement repérables grâce à leur bâche *En direct de nos fermes*, fournie par Agglopolys.



5 BONNES RAISONS DE CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX

1 - Consommer des produits frais et de saison

Un produit de saison est un aliment prêt à consommer au moment où il arrive naturellement à maturité dans sa zone de production. Cueillis et consommés localement, les fruits et légumes de saison offrent une qualité et une fraîcheur exceptionnelles, ayant profité d'une maturation optimale au cours d'un cycle naturel et des conditions de productions adaptées.

2 - Connaître l'origine des produits et avoir un contact direct avec le producteur

Les modes de commercialisation des produits locaux sont généralement l'occasion d'un contact direct avec le producteur, moment privilégié d'échange pour plus de transparence alimentaire.

3 - Soutenir l'économie locale et l'emploi agricole

Manger des produits « de chez nous » permet d'encourager les producteurs et de maintenir des emplois locaux.

4 - Limiter l'empreinte écologique de vos achats

Lorsque vous mangez des produits locaux, les distances parcourues par les aliments sont souvent réduites, impliquant une diminution de l'empreinte écologique du transport sur l'environnement.

5 - Contribuer à la préservation des paysages

Par leur travail des champs et de la nature, les agriculteurs entretiennent des paysages typiques de notre région. Favoriser une agriculture locale permet de valoriser les terroirs et les savoir-faire traditionnels, éléments clés de notre identité territoriale et patrimoniale.

AIDE ÉCONOMIQUE POUR LES COMMERCES ET LES TPE

Agglopolys a mis en place un fond d'aides aux commerces et TPE. Ce dispositif vise à conforter les commerces de proximité, l'artisanat et les activités de services situés dans les centres-villes et centres-bourgs et qui contribuent à l'attractivité de l'agglomération. Les appels à projet précédents ont permis une aide totale de 138 000€ et ont bénéficié à 36 établissements. Dépôt des dossiers avant le 5 octobre 2021.

Conditions requises pour les artisans, commerçants et prestataires de services (existants ou en création)

- Être inscrit au répertoire des métiers ou au registre du commerce,
- Réaliser un chiffre d'affaires annuel < 1 000 000 M€ HT,
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales,
- Projet d'investissement situé dans la Communauté d'agglomération de Blois, hors Parcs d'Activités Économiques.

Nature des investissements subventionnables

- Les aménagements immobiliers favorisant les économies d'énergie, les mises aux normes ou l'amélioration des conditions de travail et de sécurité, etc...
- La rénovation et l'extension des devantures, enseignes, vitrines,
- Pour les artisans/commerçants «alimentaires», l'équipement des véhicules de tournées et les

investissements en matériel, en complément de travaux sur l'immobilier s'ils apportent une réelle plus-value à l'entreprise et s'ils ne dépassent pas 30% du montant des travaux subventionnables.

Forme et montant de l'aide

- L'investissement subventionnable minimum est de 4 000 € HT,
- Le taux d'aide maximum est de 30 % de l'assiette des investissements subventionnables,
- L'aide prend la forme d'une subvention, plafonnée à 5 000 €

Activités exclues de l'éligibilité du règlement

- Les agences de services (immobilières, bancaires, assurances, courtages, intérim, etc...),
- Les professions libérales, les pharmacies, les commerces saisonniers, les micro-entrepreneurs,
- Les commerces de gros, les activités d'hébergements.

Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant réception de la demande par Agglopolys. Retrait et dépôt des dossiers à la mairie de votre établissement.

Règlement complet sur agglopolys.fr

APPEL À CANDIDATURE / DICTÉE HISTORIQUE : VENEZ VOUS CONFRONTER AUX SUBTILITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE !

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, et pour la 5^e année consécutive, Agglopolys et ses bibliothèques vous proposent de participer à une dictée historique le samedi 9 octobre à 10h30 au Jeu de Paume.

Issue de textes d'historiens des XIX^e et XX^e siècles, la dictée vous sera proposée par Pascal Ory, professeur émérite à l'université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), membre de l'Académie française.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les férus ou curieux de la langue française.

Correction collective en fin de dictée par Jean-Pierre Colignon, correcteur professionnel, chef du service correction au journal Le Monde pendant 20 ans.



Édition 2020 de la dictée au Jeu de Paume, par Emmanuel de Waresquiel

Le Jeu de Paume, 66 avenue de Châteaudun à Blois
(entrée Salons de réception côté rue Claude Bernard)
bibliotheques.agglopolys.fr

Inscription obligatoire au 02 54 56 27 40
et sur bibliotheques@agglopolys.fr
Candidature à partir de 15 ans.

OSEZ UNE RENTRÉE ARTISTIQUE !

ÉCOLE D'ART DE BLOIS/AGGLOPOLYS

L'école d'art de Blois/Agglopolys propose à tous, enfants, adolescents, étudiants et adultes, de pratiquer un grand nombre de disciplines : dessin, modelage, sculpture, peinture, photo numérique, céramique.

Ateliers enfants

Les ateliers d'arts plastiques permettent aux plus jeunes de se familiariser avec des techniques, des outils et des matériaux dans les disciplines principalement du dessin, de la couleur et du volume. Ces apprentissages sont autant de premiers pas dans la recherche d'une expression personnelle.



Ateliers adolescents

L'approfondissement des techniques s'accompagne d'une plus grande autonomie de l'élève et introduit la notion de projet personnel. L'accent est porté sur la maîtrise du dessin, sur l'utilisation variée et le perfectionnement des techniques picturales et de la sculpture. Ces acquisitions se nourrissent de références issues de la création contemporaine.

Ateliers préparatoire étudiants (16-25 ans)

Destinés aux étudiants, aux élèves souhaitant se constituer un dossier personnel en vue de concours d'entrée dans des écoles d'enseignements artistiques (compétences techniques et univers propre à chacun).

Ateliers adultes

Divers ateliers adultes sont proposés : dessin, modelage, initiation aux techniques du dessin et de la couleur, peinture, photo numérique, céramique, sculpture et sculpture matière.

Tarifs modulés en fonction du quotient familial.

École d'art de Blois/Agglopolys

- 14 rue de la Paix à Blois
- Tel : 02 54 55 37 40.
- ecole-art@agglopolys.fr
- ecole-art.agglopolys.fr

📷 @eart_blois

📘 École d'art de Blois/Agglopolys

Inscriptions au secrétariat ou en ligne sur le site : <http://extranet.blois.fr/RhapsodieEA/>

11 ÉCOLES DE MUSIQUE, PLUS DE 30 DISCIPLINES, À VOTRE PORTÉE

Le réseau Cadences associe les savoir-faire des 11 écoles de musique dont le Conservatoire de Blois/Agglopolys, réparties sur le territoire d'Agglopolys pour offrir à tous les habitants, enfants et adultes, un accès à un enseignement musical de qualité, proche de leur domicile.

Plus de 30 disciplines sont proposées : l'éveil musical dès 5 ans, la pratique instrumentale (bois, claviers, cordes, cuivres), les musiques actuelles (guitare basse et électrique, batterie, jazz, travail de studio...), le chant ou les pratiques collectives (banda, orchestre, atelier jazz rock, atelier percus latines, chant choral...).

De l'éveil au cycle d'orientation professionnelle, l'offre du réseau Cadences permet à chacun de choisir son cursus. Tarifs modulés en fonction du quotient familial.

Inscriptions

Pour trouver les coordonnées de l'école de musique proche de votre domicile et les périodes d'inscription :
agglopolys.fr
conservatoire.agglopolys.fr



© pashrash

DU THÉÂTRE : À VOUS DE JOUER !

Le Conservatoire de Blois/Agglopolys propose un département théâtre, ouvert aux jeunes à partir de 11 ans, pour travailler sa voix, son corps, jouer les textes classiques et contemporains...

Le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose une formation variée avec :

- des cours d'éveil, de 8 à 10 ans, sous forme de stages ponctuels,
- de l'initiation pour les 11-12 ans (1h30 par semaine),
- de l'initiation pour les 13-14 ans (2h par semaine),
- un cycle 1 (à partir de 15 ans - 3h par semaine),
- un cycle 2 (à partir de 16 ans - 3h30 par semaine),
- un cycle 3 (à partir de 17 ans - 4h par semaine).

Des stages, masterclass et cours complémentaires sont organisés.

Les élèves pratiquent dans une grande salle équipée sur le site du théâtre Nicolas-Peskine à Blois.

Tarifs modulés en fonction du quotient familial.



En savoir plus

Conservatoire de Blois/Agglopolys

- 14 rue de la Paix à Blois
- Tél. 02 54 55 37 30
- conservatoire@agglopolys.fr
- conservatoire.agglopolys.fr

UNE OFFRE MULTIPLE DANS LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS !

Profitez de la rentrée scolaire pour vous (ré)abonner aux bibliothèques d'Agglopolys.

Du lundi au samedi, il y a toujours une bibliothèque ouverte ! Le réseau se compose de trois médiathèques avec des ressources, une programmation régulière et des services pour tous les âges. Les bibliothèques sont ouvertes à tous, sur place gratuitement.



Les ressources :

- **Livres et presse** : livres de fiction et documentaires / journaux, magazines et revues / BD et mangas / livres lus / livres en gros caractères et en braille / livres créés par des artistes / livres et manuscrits anciens.
- **Multimédia** : cinéma (DVD de fiction et documentaires), musique (CD, vinyles, partitions et méthodes), jeux vidéo, liseuses, méthodes de langue (CD et DVD).
- **Ressources en ligne** : cinéma, livres, autoformation, presse, patrimoine, jeunesse. Disponibles sur place et à distance, gratuitement à disposition des abonnés.

Tarif annuel pour un abonnement

15€ / Gratuit notamment pour les moins de 25 ans et demandeurs d'emploi (se renseigner pour la liste complète). bibliotheques.agglopolys.fr

Bibliothèque Abbé-Grégoire
4-6 place Jean Jaurès à Blois
Tél. 02 54 56 27 40

Médiathèque Maurice-Genevoix
Rue Vasco de Gama à Blois
Tél. 02 54 43 31 13

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys
3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire
Tél. 02 54 20 78 00

L'ACTUALITÉ DU PLAN CLIMAT D'AGGLOPOLYS



Le Plan Climat d'Agglopolys vise à atténuer et anticiper les conséquences du changement climatique. Il intègre notamment un volet sur l'eau. Pour la première fois, Agglopolys, qui assure désormais depuis 2020 la gestion de l'eau potable (production, transport, stockage et distribution), ainsi qu'une grande partie du cycle de l'eau (de l'accès à la ressource au traitement des eaux usées et la gestion des milieux aquatiques), a souhaité sensibiliser ses habitants sur la ressource en eau. Zoom sur ces bons gestes pour économiser l'eau !

La ressource en eau devient un enjeu majeur pour notre société. Il devient primordial aujourd'hui, pour chacun, de réinterroger son comportement. Chaque français consomme en moyenne 146 litres d'eau par jour. 93 % de cette eau est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation. Découvrez ici quelques gestes du quotidien pour réduire votre consommation.



De nombreux équipements peu coûteux sont disponibles pour réduire votre consommation d'eau :

- Utilisez des régulateurs de débit sur les robinets des lavabos ou sur le flexible de la douche : ils réduisent le débit du robinet, tout en maintenant le confort d'utilisation et remplacent le mousseur standard. Cela permet de diviser par 2 votre consommation.

- Installez, dans vos toilettes, une chasse d'eau à double débit (3 et 6 litres) si c'est possible. Sinon, vous déposez dans le réservoir une bouteille d'eau pleine et fermée pour réduire sa taille et l'eau consommée à chaque utilisation.



Les fuites gaspillent l'eau potable et augmentent de façon importante votre facture d'eau. Un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus par jour.

Pire, une fuite sur une chasse d'eau peut gaspiller 25 litres d'eau par heure, soit environ 220m3/an, ce qui représente près de 800 euros.

Pour repérer les fuites d'eau et surveiller votre consommation :

- Relevez les chiffres de votre compteur d'eau le soir avant de vous coucher, fermez tous les robinets (pas de chasse d'eau ou de lave-vaisselle durant la nuit...) et observez la consommation le lendemain matin : si les chiffres sont identiques, tout va bien. Si les chiffres ont changé, il y a sans doute une fuite.
- Relevez votre compteur tous les mois pour mieux connaître et surveiller votre consommation d'eau. Ainsi, si une fuite invisible (sur canalisation enterrée par exemple) apparaît, vous pourrez réparer rapidement.
- Étudiez votre facture : elle fait apparaître les consommations des années précédentes. Comparez avec la

nouvelle consommation. Si vous constatez une forte augmentation sans avoir d'explication (changement dans la famille, nouvelles habitudes), il y a peut-être une fuite.



Le paillage consiste à déposer sur le sol des matériaux (végétaux ou minéraux) pour le protéger. Cette technique a de nombreux avantages :

- Réduit le besoin en eau des plantes, en limitant l'évaporation et en maintenant l'humidité du sol.
- Garde la fraîcheur de la terre et peut également protéger du froid.
- Nourrit le sol par la décomposition du paillis et crée de l'humus.

- Protège du lessivage lors des fortes pluies et de l'érosion, et maintient la perméabilité du sol.
- Favorise la microfaune du sol, favorable à sa fertilité et à la biodiversité.
- Réduit le désherbage, en coupant l'accès des mauvaises herbes à la lumière, si le sol a été bien désherbé préalablement au paillage.



Il est conseillé de laver sa voiture dans une station de lavage pour plusieurs raisons :

- Moins gourmand en eau qu'un lavage « maison » au jet d'eau, le lavage haute pression ne nécessite que 50 à 60 litres d'eau par véhicule. Un lavage à domicile peut consommer jusqu'à 500 litres d'eau pour une seule voiture !

De plus, en station de lavage, l'eau utilisée est recueillie, traitée voire recyclée.

- Lorsque vous nettoyez votre voiture chez vous, les eaux de lavage chargées de détergents, d'huiles et d'hydrocarbures risquent de polluer l'environnement en s'infiltrant dans le sol, ou en étant rejetées dans un cours d'eau via le réseau d'eaux pluviales.

En savoir plus sur agglopolys.fr

NAGER OU PATAUGER, EN EXTÉRIEUR COMME EN INTÉRIEUR

Envie de piquer une tête ? Agglopolys gère plusieurs sites qui font la joie des petits et grands en cas de chaleur... En raison de la situation sanitaire, une ouverture séquentielle est mise en place pour permettre la désinfection complète des vestiaires, douches et sanitaires en cours de journée. Par ailleurs, renseignez-vous sur les modalités d'accès (pass sanitaire...) avant de vous y rendre.

PISCINES SAISONNIÈRES

Lac de Loire

Horaires jusqu'au 31 août 2021

- du lundi au vendredi : 11h-13h30/14h-17h/17h30-20h
- samedi et dimanche : 10h-13h30/14h-17h/17h30-20h

Tarifs

- Gratuit pour les - de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

Animations/activités

- Cours d'aquagym tous les lundis de 10h à 10h45 (du 5 juillet au 30 août/3,50€)
- Mise à disposition de 3 aquabikes en accès libre de 12h à 13h30

Contact :

- Levée de la Loire (D951) à Vineuil
- Tél. 02 54 74 28 76

Piscine d'Herbault

Horaires jusqu'au 31 août 2021

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h -17h/17h30-20h
- Mercredi, samedi, dimanche : 10h-12h / 14h -17h/17h30-20h

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

Animations/activités

- Mise à disposition de 3 aquabikes en accès libre de 10h à 12h, les mercredis, samedis et dimanches

Contact

- Chemin Meunier à Herbault
- Tél. 02 54 46 28 45

La pataugeoire du Parc des Mées

- Accueille des enfants jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un adulte.
- La bassin de 450 m² propose des jeux d'eau. La baignade est surveillée.
- Tenue de bain pour les usagers et couche obligatoire pour les enfants en bas âge.
- Ouverte jusqu'au 31 août 2021, tous les jours de 11h à 13h, de 15h à 16h45 et de 17h15 à 19h
- Entrée gratuite.
- Parc des Mées, Levée de la Loire à La Chaussée Saint-Victor

PISCINES PERMANENTES

Tournesol

Horaires juillet et août 2021

- Du lundi au vendredi : 11h-13h30/14h-17h/17h30-20h
- Samedi et dimanche : 10h-13h30/14h-17h/17h30-20h

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

Animations/activités

- Mise à disposition de 3 aquabikes en accès libre de 12h à 13h30
- Cours d'aquagym tous les vendredis de 9h à 9h45 (du 9 juillet au 27 août/3,50 €)
- Des stages d'aisances aquatique pour les enfants de 6 ans et plus ne sachant pas nager (du 26 juillet au 6 août et du 16 au 27 août/46,50 €)

Contact

- Rue Samuel de Champlain à Blois
- Tél. 02 54 52 01 30

L'Agl'eau

Horaires d'été (jusqu'au 28 août) de l'univers aquatique

- Du lundi au jeudi : 10h-13h30/14h45-21h
- Vendredi : 10h-13h30/14h45-22h
- Samedi : 9h-13h30/14h45-21h
- Dimanche : 9h-13h30/14h45-20h

Accueil ouvert 5 minutes avant l'ouverture le matin et 15 minutes avant l'ouverture l'après-midi. L'accès aux vestiaires ne pourra se faire avant l'heure du début de créneau.

L'évacuation complète aura lieu 20 à 30 minutes avant la fin de chaque créneau.

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 3 ans
- Entrée enfants (3 à 13 ans) : 4,45€
- Entrée plein tarif : 5,75 €
- Entrée tarif réduit : 3,59 €

Contact

- 30 avenue Pierre Brossolette à Blois
- Tél. : 02 54 79 70 30
- agl-eau.fr



LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME DE LA RENTRÉE 2021 !

SPECTACLES/CONCERTS



Gad ELMALEH

**Jeudi 9 septembre 2021
à 20h**

5 ans après « Sans tambour » et une tournée internationale avec un spectacle en anglais dans plus de 15 pays, Gad Elmaleh est de retour avec un one-man show inédit : « D'AILLEURS ».

- Places assises numérotées : 49€
- Réservations : points de vente habituels et sur az-prod.triumf.fr
- Renseignements/réservation PMR : 02 47 31 15 33 (AZ Prod).



Jeff PANACLOC

**Dimanche 7 novembre 2021
à 17h**

Date initialement prévue : le 28 avril 2021. Vos billets restent valables pour la nouvelle date de report.

Laissez-vous emporter pour un grand voyage. Attachez vos harnais de sécurité et laissez-vous guider par Jeff, Jean-Marc et leurs nouveaux amis, tous plus dégénérés les uns que les autres. Entouré d'un univers musical et d'un décor sur mesure, Jeff vous réserve une performance redoutable avec un humour sans concession ni interdit dont lui seul a le secret.

- Places assises numérotées de 39€ à 65€
- Réservations : points de vente habituels et sur az-prod.triumf.fr
- Renseignements/réservation PMR : 02 47 31 15 33 (AZ Prod).



Alain SOUCHON

**Mardi 16 novembre 2021
à 20h**

Date initialement prévue : le 18 février 2021. Vos billets restent valables pour la nouvelle date de report.

Ceux qui l'ont vu sur scène savent qu'il s'agit de son terrain de jeu de prédilection. Dans la lignée du magnifique «À Cause d'Elles» parut en 2011, Alain Souchon a sorti son très bel album «Âme Fifties» en octobre 2019.

- Places assises numérotées de 40€ à 45€
- Réservation aux 02 54 44 41 16.

LE JEU DE PAUME

64 avenue de Châteaudun
à Blois - Tél. 02 18 14 24 95
agglopolys.fr

SALONS/ÉVÉNEMENTS



Salon de l'habitat et de l'immobilier

1^{er} au 3 octobre 2021

Un rendez-vous pour les propriétaires ou locataires en recherche d'idées pour leurs petits et grands projets liés à l'habitat. Plus de 100 exposants spécialisés dans la rénovation, la construction, la décoration, l'aménagement d'espaces verts et piscines, les questions liées aux modes de chauffage... Vous pourrez découvrir les dernières innovations et les tendances du moment.

- Entrée gratuite.
- 10h-19h les vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre
- 10h-18h le dimanche 3 octobre.
- Organisation : Puzzle Centre - 02 54 27 49 54.



TEDx Blois

Dimanche 28 novembre 2021 à 14h

Autour du thème dopamine, cette hormone du plaisir qui active le circuit de la récompense, 10 speakers et 3 artistes se succéderont sur scène. Nous parlerons d'écologie, de voyage, d'inclusion, d'éducation, d'alimentation, d'intelligence artificielle, de méthodes apprentissages, d'art et de sexualité...

- Réservations sur tedxblois.com

SPORT

Matchs de l'ADA BLOIS BASKET

16 octobre	ADA face à Saint-Villier
30 octobre	ADA face à Quimper
Mardi 9 novembre	ADA face à Saint-Quentin
13 novembre	ADA face à Chalon-sur-Saône



La saison régulière de PRO B débutera le week-end du 15 octobre 2021.

Rencontres à domicile prévues le samedi à 20h.

En cas de match à l'extérieur le mardi suivant une rencontre à domicile, la rencontre pourra être avancée au vendredi soir.

Modalités d'accès et réservations :
ada-basket.com / 02 54 58 30 37.

Pour le calendrier et les modalités d'accès au programme de la pré-saison (rencontres de préparation qui se dérouleront au Jeu de Paume les vendredi 3 et samedi 4 septembre) et aux matchs de Leaders cup : ada-basket.com / 02 54 58 30 37